



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 28 janvier 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Vincent HENNEL
Tél : 03.87.28.30.87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

La responsable de l'Unité Police de l'Eau
à

Monsieur Francis RAPHAEL
1, rue Guillaume Apollinaire
57560 BEHREN-LES-FORBACH

OBJET : Dossier de déclaration concernant la régularisation de plans d'eau de pisciculture – Commune de Guebenhouse (57510).
Courrier de non-opposition.
RÉF. : Votre courrier en date du 14/01/2021.
P.J. : 1

Monsieur RAPHAEL,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Régularisation de plans d'eau de pisciculture – Commune de Guebenhouse (57510).

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **14 janvier 2021**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2020-00404**
- Dossier réalisé par : **Yannick JOUAN de la Filière Aquacole du Grand-Est**

Je vous précise que suite aux compléments réceptionnés par le guichet unique, votre dossier est complet conformément à l'article R.214-32 du code de l'environnement.

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est régulier sur le fond.

Je vous prie de trouver ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé précité sera affichée à la mairie de GUEBENHOUSE où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois.

Le dossier de déclaration sera consultable en mairie de GUEBENHOUSE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur RAPHAEL, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'Unité Police de l'Eau



Céline DELLINGER